

fussent mallades ; et ce à poyne d'ung escu d'or applicable aux paouvres, ou aultrement comme il sera advisé. Et seront les dictes ordonnances publiées par tous les carrefours et rues traverses de la dicte ville, aux fins que nul n'en prétende cause d'ignorance. »

Claude de Rubys signale, au début de cette épidémie, l'apparition d'un fléau bien étrange au milieu d'une ville :

« Sur le commencement de l'été (1581) se vit à Lyon une telle multitude de ceste vermine que nous appelons chenilles, qu'en plusieurs endroits de la ville les murailles des maisons en estoient toutes noires, et les couverts et les cheminées si pleines, qu'elles tomboyent dans le pot qui bouillait sur le feu, si on ne se donnoit garde de le tenir bien couvert ; mais elles disparurent tout en un instant et ne sceut-on ce qu'elles devindrent. Cette corruption présagea la grande peste d'où la ville et le pays furent puis affligés tout le long de l'esté (1). »

D<sup>r</sup> L. MISSOL.

(1) D'après Burel, historien du Velay, cité par M. le D<sup>r</sup> Vissaguet dans un très-intéressant mémoire sur les épidémies de peste dans la ville du Puy, pareille calamité se montra dans ce pays en 1580, et la famine s'ensuivit. Les chenilles firent tellement de ravages que les pauvres laboureurs n'eurent d'autres remèdes pour les chasser que les fulminations et censures ecclésiastiques et excommunications. *Par ce moyen, les dictes chenilles s'en retournèrent en quelque lieu désert.*

En même temps, la peste régnait dans la province, et s'y montra par intervalle de 1580 à 1587.

(A continuer.)